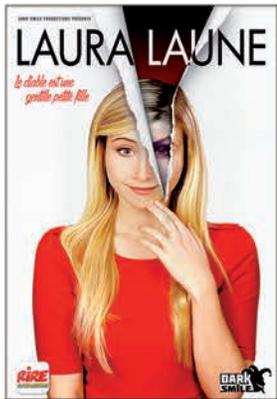


PLESTIN-LES-GRÈVES

ke leir plistin

magazine municipal d'informations



Actualités Culture



Centre nautique
Projet de développement



Vie associative

ÉTUDE SUR
LE CENTRE-VILLE
LA COMMUNE LAURÉATE

MEILLEURS VŒUX
BLOAVEZH MAT

2018

DÉCEMBRE - KERZU 2017 N°50

ville
Ambassadeur
don du sang

VILLE 30^e
TELETHON
INNOVER POUR GUERIR

Villages et Pêche

tourisme

CONSEIL NATIONAL
Ville Fleurie
DES VILLES ET VILLAGES FLOURET

www.plestinlesgreves.fr

Chers plestinaises et plestinais,

C'est toujours avec le plus grand plaisir que nous vous distribuons votre bulletin d'informations municipales. Celui-ci vous rappelle les derniers événements de notre cité et les perspectives de ce début d'année 2018.

Je souhaite particulièrement, dans cet édito, mettre l'accent sur 4 projets initiés en 2017 et qui me semblent majeurs pour l'avenir de notre commune.

Tout d'abord, la construction de l'école maternelle tant attendue. Le chantier a commencé et nous espérons pouvoir ouvrir à la rentrée 2018. Un aménagement des abords des écoles sera également mis en œuvre concomitamment. Cela permettra d'embellir le parc scolaire et sportif mais aussi et surtout sécuriser les cheminements des enfants. Une réflexion sera en outre menée au premier semestre quant à l'utilisation future des locaux de l'ancienne école.

Le second projet important pour l'avenir de notre commune est l'obtention, suite à un appel à projet régional, d'une subvention qui permettra de financer une étude globale de notre centre ville. Celle-ci se fera en concer-

tation avec la population en prenant en compte tous les aspects de notre vie quotidienne (déplacements, logement, sécurité, activité économique, démographie, cadre de vie etc). Je souhaite ainsi que les projets qui seront menés durant les prochaines années fassent partie d'une logique d'ensemble, pensée de manière cohérente et harmonieuse. Ainsi, l'année 2018 sera mise à profit pour réfléchir à l'avenir du centre ville de Plestin.

L'aménagement du parc An Dour Meur marque, quant à lui, une nouvelle phase d'amélioration de notre cadre de vie qui devra faire une place plus importante à l'avenir aux cheminements doux afin de rendre notre commune moins routière et plus sécurisée.

Enfin, notre administration municipale évolue. Pierre MAINGUY (Directeur Général des Services) et Jean-Pierre HERVE (Directeur des services techniques) ont fait valoir leurs droits à la retraite. Je tiens à les remercier pour la qualité de leur travail et l'importance de leur engagement quotidien au service des plestinais. Ils ont fortement contribué à mettre en place le service public municipal de qualité que nous connaissons. Je leur souhaite une excellente retraite bien



**PERMANENCE
du Maire.**
sur rendez-vous,
le mardi et le
samedi
de 10 h à 12 h

méritée. Il nous revient la responsabilité de renouveler l'équipe de direction afin d'assurer la relève et maintenir le niveau de ce service de proximité, essentiel à tous.

Baucoup d'autres sujets sont encore abordés dans ce bulletin.

Je vous laisse les découvrir !

Je vous souhaite à tous une excellente année 2018.

Qu'elle vous apporte bonheur et santé !

Christian JEFFROY, Maire

Perspectives 2018

Merc'hed ha paotred Plistin

Laouen-bras e vezomp dalc'hmat o kas kazetenn an ti-kêr deoc'h. Degas a ra da soñj deoc'h eus an traoù diwezhañ degouezhet e Plistin hag ar pezh a dremeno e penn kentañ 2018.

Er pennad digeriñ-mañ e fell din, dreist pep tra, sachañ hoc'h evezh war 4 zra lañset e 2017 hag a seblant din bezañ eus ar pep pouezusañ evit hon c'humun.

Da gentañ, sevel ar skol-vamm, ar pezh a vezer o c'hortoz pell zo. Krog eo al labourioù ha mechañs e vo gallet digeriñ a-benn distro-skol 2018. War un dro gant se e vo kempennet trowardroioù ar skolioù ivez. Evel-se e c'hallfomp kae-raat tachenn ar skolioù hag ar sportoù ha lakaat al lec'hioù ma tremen ar vugale da vezañ suroc'h. Ouzhpenn-se ec'h eomp d'en em soñjal e-kerzh ar c'hwec'hmiziad kentañ war ar mod ma vo implijet batisoù ar skol gozh.

An eil tra pouezusañ evit amzer-da-zont hon c'humun eo ar sikour arc'hant roet dimp, da-heul ur galv d'ar raktresoù er Rannvro, evit paeañ ur studiadenn hollek war kreiz-kêr Plistin. Graet e vo asambles gant tud ar gumun en ur gemer e kont kement tra ac'h a d'ober hon buhez pemdez (mont ha dont, lojeiz, surentez, ekonomiezh, poblañs, endro bevañ ha me 'oar-me). C'hoant am eus e vefe graet al labourioù er bloavezhioù da zont diouzh ul lojik hag a vefe

soñjet dre vras, d'an traoù da gordañ an eil re gant ar re all. Evel-se e vo profitet eus ar bloaz 2018 evit soñjal er mod ma vo kreiz-kêr Plistin en amzer-da-zont.

Gant ar mod m'eo adkempennet Leurenn an Dour Meur e welomp ur bazenn nevez evit gwellaat hon endro bevañ lec'h ma vo ret reiñ muioc'h a blas d'an doareoù dous da vont, d'hon c'humun da vezañ suroc'h gant nebeutoc'h a otoioù.

Hag ar poent diwezhañ : cheñchamant zo e servijoù an ti-kêr. Aet eo Pierre MAINGUY (Pennrener ar Servijoù) ha Jean-Pierre HERVE (Rener ar Servijoù Teknik) e retred. Fellout a ra din lavaret trugarez dezhe da vezañ graet ul labour a-feson ha da vezañ lakaat o foan bemdez e servij tud Plistin. Graet o deus kalz evit staliañ ar servij publik a galite a welomp er gumun. Mechañs e tremeno mat o retred gante, meritet o deus. Dimp-ni da gavout renerien nevez da lakaat en o flas evit derc'hel d'ur servij a galite tost ouzh an dud, hag ezhomm zo eus se.

Kaoz a vo eus meur a dra all er gazetenn-mañ.

Lezel a ran ac'hanoc'h da welet hoc'h-unan peseurt re ! Bloavezh mat deoc'h-tout e 2018.

Yec'hed ha levezet deoc'h !

Christian JEFFROY, Maer

permanences de vos élus burev an dilennidi

Mairie (02 96 35 62 29)

M. Le BRIGANT Yvon, 1^{er} Adjoint, Finances , Personnel, Sports, Tourisme : mercredi 10 h à 12 h

Mme SABLON Hélène, 2^e Adjoint, Pôle Plestin, Commerces & Artisanat, Communication, Démocratie participative, Charte « Ya d'ar brezhoneg », Conseillère Communautaire : mardi 15 h à 17 h sur RDV.

M. LAMANDÉ Jean-Claude, 3^e Adjoint, Urbanisme, Ports Environnement, Vice-président LTC : jeudi 10 h à 12 h

Mme FOURNIS Jeanne, 4^e Adjoint, Affaires sociales, CCAS, EHPAD : mardi 10 h à 12 h.

M. DANIEL Michel, 5^e Adjoint, Affaires rurales, voirie, travaux : lundi 10 h à 12 h.

Mme PÉRÉS Marie-Madeleine, 6^e Adjoint, Culture, Ti an Holl, Médiathèque, Espace An Dour Meur : vendredi 10 h à 12 h

Mme DAGORN Louissette, 7^e Adjoint, Solidarités - Associations caritatives, Logements sociaux : mardi 10 h à 12 h

Mme Aurore FOURNIS, Conseillère municipale déléguée, Enfance, Jeunesse, Écoles sur RDV

M. HÉNAFF Jean-Louis, Conseiller municipal délégué, Écoles: mercredi sur RDV

M. PETIBON Pascal, Conseiller municipal délégué, Sports, Vie associative, Animations communales : sur RDV

Liste « Un nouvel Avenir pour Plestin »
(**M. J-F. LEMAIRE**) : 1^{er} mardi du mois 10 h à 12 h Ti an Holl

Liste « Vivre et Agir Ensemble à Plestin » en mairie
(**M. Claude BOZEC**) 1^{er} mardi du mois 10 h à 12 h



PERMANENCE d'André COENT et Claudine LE BASTARD, Conseillers départementaux. Permanence à la mairie tous les 1^{ers} samedis du mois de 9 h à 11 h.
Rendez-vous au 02 96 62 63 86,
mail : coentandre@cotesdarmor.fr
lebastardclaudine@cotesdarmor.fr



Les prochaines permanences de Monsieur KERLOGOT, député, auront lieu de 10 à 12 heures à la mairie :
Samedi 3 février 2018
Samedi 24 mars 2018
Samedi 12 mai 2018

sommaire taolenn

Retour sur...

2

Gouel Bro Plistin 2017

4

Urbanisme

5

Action sociale

6

Écoles

7

Culture

8

Plestin en images

10

Jeunesse

12

Enfance - Collège

13

Sports

14

Vie associative

15

Infos pratiques

16

Ça bouge à Plestin

18

Expression libre - État-civil

19

Les trésors de Cyrille L'Hénoret

20

Rencontre avec une élue
Hommage à Francis Coriou

15

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS - KELEIER PLISTIN - DÉCEMBRE 2017 - N° 50.

CHRISTIAN JEFFROY: Directeur de la Publication. Coordination : HÉLÈNE SABLON, adjointe à la Communication.

Crédit photographique © : X, AN DOUR MEUR, OCM , TI AN HOLL, RÉGIS NOEL, JEAN-PIERRE SUBIÉ, HÉLÈNE SABLON, JEAN-MICHEL LIVOLANT, RÉGINE BONABAL, CYRILLE LHÉNORET. Mise en page : MÉDIACOLOR Éditions, 4 place de Kérilly, 22310 PLESTIN-LES-GRÈVES. 0296541777 mediacolrplestin@wanadoo.fr - Impression sur papier recyclé: Publi Trégor, Lannion.

Distribué par Médiaposte. Dépôt légal: DÉCEMBRE 2017

Reproduction des textes et photos soumis à autorisation auprès de Médiacolor © 2017-2018

Bilan de l'été 2017

Malgré un printemps magnifique, une météo plus que capricieuse depuis le 14 juillet a conduit certaines manifestations, comme «La nuit de la saucisse», le vide grenier des employés communaux et celui de Toul an Hery, à être annulées.

Au camping, très bon début de saison, dû à un très beau temps, 5 ponts et une baisse des tarifs que nous avons décidée pour l'avant saison. En juin, en juillet et août plus légère augmentation malgré un temps plus que mitigé **+5 % en juillet, + 8 % en août.** Globalement donc 2017 restera un bon cru au niveau du camping.

Au centre nautique, on enregistre une baisse significative au niveau de la voile et une légère hausse au niveau du char à voile, ainsi que de la longue côte.

Au niveau de l'animation, en plus de celle habituelle avec ses activités entièrement gratuites il faut le souligner, que ce soit en salle et ou sur la plage, nous avons renforcé ce dispositif à St Efflam, avec un pôle animation, une animatrice supplémentaire, l'installation d'une bibliothèque de plage, un filet de volley et une zone pouvant recevoir des food trucks, proposant de la restauration rapide.

On peut noter **une hausse** de la participation aux animations de **32 % soit 1 243 participants.**

Les 2 traversées de la baie ont bien marché. Dans le sens Plestin-Locquirec en juillet, nous étions pratiquement complet et nous avons refusé du monde dans le sens inverse en août.

Nous avons vécu un gros challenge le 2 août, en recevant une étape du TroBreizh. Par un temps catastrophique, il nous fallait recevoir à partir de 17 heures **1 500 personnes, avec pot d'accueil, fest noz, repas et animation.** Après une

réunion de crise aux services techniques, et après avoir failli tout annuler, nous avons rempli notre mission en mobilisant

toutes nos salles et en faisant un fest-noz au boulodrome. J'en profite à cette occasion pour remercier nos services techniques, le comité d'animation, l'association de St Roch et toutes les personnes qui ont participé au sauvetage de cette journée et à recevoir le mieux possible tous les marcheurs et pèlerins.

Les marchés du dimanche ont fait le plein Les marchés du mardi soir, aux nombres de 8 ces années, 1 de plus que d'habitude sont passés à travers les intempéries et ont également connu une belle affluence. Une dizaine de commerçants ont agrandi l'offre.

Globalement notre saison 2017 restera une bonne saison quant au niveau de la fréquentation, grâce notamment à tous les acteurs qui contribuent à l'animation et l'embellissement de notre cité tout au long de l'été.



Yvon LE BRIGANT
1^{er} Adjoint en charge du tourisme.



NOUVELLE ÉCOLE MATERNELLE

Le chantier est lancé depuis novembre. L'entreprise de maçonnerie est à pied d'œuvre.

L'ossature bois sera installé au premier trimestre.





Régine BONABAL a pris du service dans notre commune en octobre 1996. Tout d'abord comme agent d'animation auxiliaire à Ti An Holl, puis titularisée en 2004, poste qu'elle a tenu jusqu'en 2007. Ensuite elle quitte Ti An Holl et démarre un nouveau poste, à la Mairie cette fois ci, en tant que «Garde champêtre» comme l'on disait autre fois. Ce poste l'a amené à accomplir différentes missions, telles que la gestion des ports, des marchés hebdomadaires et nocturnes les mardis d'été, la sécurité à la sortie des écoles, les conflits de voisinage, la gestion des chiens et autres animaux errants... Féru d'informatique, elle en est très vite devenue la référente et a participé activement à la création du 1^{er} site internet de notre commune. Après 21 ans passés aux service des plestinais, elle a fait valoir ses droits et pris une retraite bien méritée le 1^{er} août 2017. Retraite active puisqu'elle préside et anime le tout nouveau club photo qu'elle a créé il y a un an et qui compte déjà une cinquantaine d'adhérents. Elle peut également consacrer plus de temps à ses 4 enfants et 9 petits enfants, sans oublier les balades avec Cookie et Méga ses 2 Carlins. Nul doute que sa nouvelle vie sera aussi riche que l'on été ses années de travail. Bonne retraite à toi Régine.



Suite à la démission de Nadège NOEL LE SIDANER pour des raisons personnelles, le Conseil municipal a acté la présence d'un nouveau conseiller municipal : **Frédéric LÉON**, 50 ans, quatre enfants, arrivé à Plestin en 1999, il est infirmier libéral sur Locquirec. Il s'est inscrit dans la vie communale et au service des autres, pompier volontaire depuis 27 ans d'abord à Lannion puis à Plestin, président de

l'Amicale Laïque pendant 6 ans et faisant parti de plusieurs associations.



Originnaire de la région de Chartres, **Hélène SAUGEZ** est Docteur en droit public. Habitant la Bretagne depuis 2012, elle a été en intérim et en remplacement sur des postes DGS à Plougonvelin, Daoulas et sur Henvic pendant 3 ans. Lauréate du Concours d'attaché territorial depuis avril dernier, Hélène SAUGEZ est DGS de la commune depuis le 1^{er} septembre 2017.



Pierre MAINGUY a fait valoir ses droits à la retraite en 2017 après presque trente années à la tête des services de la commune. Entré dans la fonction publique territoriale en 1981, Pierre a été Directeur d'une Maison des jeunes dans la Sarthe jusqu'en 1986 avant de diriger le personnel d'une commune de l'Isère. Originaire de Pleumeur-Bodou, sa passion pour les affaires publiques a fait de lui le pilier de la commune, en particulier auprès d'André Lucas avec lequel il a partagé de nombreuses années de travail et de confiance. Père de deux enfants, Pierre profite d'une retraite bien méritée pour s'adonner à sa passion : la course à pied. Bon vent à lui !

Jean-Pierre HERVÉ a pris ses fonctions dans notre commune le 2 mai 1983 en qualité de chef des services techniques, après une carrière de métreur et responsable de chantier dans différentes entreprises privées. Jean Pierre connaît bien notre commune pour y avoir fait ses études au collège du Penker, études qu'il complètera au lycée technique du bâtiment à Saint Briec. Il fera également un passage dans l'entreprise Pierre Hamon à Plestin. Il fait une parenthèse de 7 années en intégrant un poste de Contrôleur de travaux à Lannion Tregor Communauté du 1^{er} janvier 2003 au 31 août 2010. Il revient prendre les rênes des services techniques le 1^{er} septembre 2010, poste qu'il tiendra jusqu'à son départ en retraite le 1^{er} janvier 2018. Il finit sa carrière au grade de technicien principal de 1^{ère} classe. Jean Pierre connaissait la moindre parcelle de terrain et le moindre mètre de tuyaux sur tout le territoire de la commune. Le challenge sera dur à relever pour son successeur. Sa disponibilité son professionnalisme et son attachement au service public sont unanimement reconnus par les élus ayant travaillé à ses côtés. Nul doute que Jean Pierre saura occuper sa retraite bien méritée et aura maintenant le loisir d'assouvir sa passion du voyage en caravane en compagnie de Françoise son épouse. Il aura également tout le loisir de pouponner les 4 petits enfants que lui ont donnés ses 2 filles Lénaïck et Anouck. Bonne retraite Jean Pierre et bon voyage.



Le Centre Nautique : Projet de développement

Le centre nautique municipal présente un potentiel de développement qui pourrait être davantage exploité. La communauté d'agglomération anime depuis 4 ans le réseau des centres nautiques et les accompagne dans le développement de leur activité afin de faire découvrir à plus d'enfants du territoire les activités nautiques. Le conseil municipal a approuvé la participation de la commune à une étude en lien avec le centre du Vorlen de Locquémeau afin d'élaborer un plan de développement pluri-annuel du centre nautique de Plestin. Cette mission a une durée de 6 mois avec un premier rapport d'étape en mars 2018. Des premières actions pourraient être mises en place pour la prochaine période estivale.



Gouel bro Plistin 2017

Cette année encore l'association Dañs Treger a organisé, avec l'aide de ses partenaires habituels (Cercle celtique, cinéma Le Douron, OCM, etc), son festival autour de la dañs Treger et, plus généralement, de la culture bretonne sous tous ses aspects (cinéma, musique, langue...). Festival qui prenait cette année le nom de Gouel bro Plistin.

C'est avec une réelle satisfaction que les organisateurs ont pu constater la belle affluence aux divers événements proposés ainsi que la bonne ambiance qui a régné tout au long de la fête. Il y avait par exemple plus de 80 stagiaires aux différents stages



du samedi 04 (chant, danse, musique, breton). Le dimanche 05, c'est l'organisation du tout premier concours de dañs Treger, en partenariat avec War 'l Leur, qui a marqué la Devezh an dañs Treger, avec une vitalité et une fraîcheur amenées par la présence de nombreux jeunes concurrents.

La soirée cinéma, autour de films du réalisateur Kenan an Habask, a été l'occasion de beaux échanges avec les invités, Awen Prigent, Marthe Vassallo et Annie Ebrel.

De l'énergie, du plaisir, de la qualité à Plufur encore le samedi 11, aux stages et fest-noz chanté de l'assoç' Kipik, partenaire cette année de Dañs Treger. Enfin l'incontournable salon du livre,

qui accueillait de nouveau des auteurs, des mai-



sons d'édition, des illustrateurs de toute la Bretagne, a vu un flot continu de visiteurs parcourir les allées de la salle An Dour Meur toute la journée du dimanche 12. Le parking était par moments trop petit !

Kenavo da vloaz !

Pour Dañs Treger,
Pascal Lintanf



Ar bloaz-mañ adarre he deus aozet ar gevredigezh Dañs Treger, gant sikour he skoazellerien kustum (Kelc'h Keltiek, sine-ma an Douron, OCM, etc), he gouel en-dro d'an dañs Treger ha, pelloc'h, da sevenadur Breizh indan kement stumm a zo (sinema, muzik, yezh...). Cheñchet anv d'ar gouel ar bloaz-mañ, laket eo bet Gouel bro Plistin.

Stad zo bet en aozerien o welet e oa deuet kalz a dud da gemer perzh en abadennoù kinniget ha pegen mat e oa an aergelc'h penn da benn d'ar gouel. Da skouer e oa ouzhpenn 80 a dud er stajoù d'ar sadorn 04 (kan, muzik, dañs, brezhoneg). D'ar sul 05 e oa Devezh an dañs Treger, merket gant ar c'honkour dañs Treger, an hini kentañ tout, aozet asambles gant War 'l Leur, ha buhez ha birvilh o deus degaset an dud yaouank niverus deuet da gonkouriñ.

E-kerzh an nozvezh sinema e oa bet diskouellet filmoù ar sevener Kenan an Habask, hag eskemmoù brav a zo bet gant an dud pedet, Awen Prigent, Marthe Vassallo hag Annie Ebrel.

Startijenn, plijadur ha kalite adarre e Plufur d'ar sadorn 11, e stajoù hag e fest-noz ar gevredigezh Kipik, keveler Dañs Treger ar bloaz-mañ.

Ha da echuiñ, evel-just, saloñs al levrioù, hag en deus degemeret ur wech ouzhpenn skrivagnerien, tier-embann ha treserien eus pep lec'h e Breizh. E-pad an deiz d'ar sul 12 e oa bet tud ingal o tont hag vont dre alezioù sal An Dour Meur. Ken e oa re vihan ar parking a-grogadoù !

Kenavo da vloaz ! Evit Dañs Treger,

Paskal an Intañv



La commune se penche sur l'avenir de son centre-ville

La commune a conventionné avec Lannion Trégor Communauté, l'Agence d'urbanisme Adeupa et l'école d'architecture de Brest GéoArchi pour une première étude sur le centre-ville. 6 étudiants architectes travaillent donc jusqu'à fin mars sur un diagnostic des forces et des faiblesses du centre-ville et sur des scénari d'avenir.

La commune de Plestin-les-Grèves est également lauréate de l'appel à projet de la Région sur la dynamisation des centre-villes et centre-bourgs pour une aide à hauteur de 45 000 €. La commune avait déposé sa candidature en juillet (délibération du conseil municipal) sur le volet étude. La subvention attribuée à la commune par la Région Bretagne (en lien avec la Caisse des dépôts et l'Établissement public foncier régional) est celle demandée dans le plan de financement : 45 000 € sur une action à hauteur de 75 000 €.

Le projet porté par la commune qui met en avant la nécessité de définir un plan stratégique urbain du centre-ville transversal (place du piéton, place du vélo, entrée de ville avec l'avenir de la place du 19 mars, commerces, services publics, parkings, voirie...) est retenu parmi 208 candidats dont 60 ont été sélectionnés. La commune va lancer cette étude au 1^{er} semestre 2018 en lien avec le premier travail porté par les étudiants de l'école d'architecture de Brest.



Lotissement de Pont ar Portheour

Encore 35 lots bornés, viabilisés et libres de constructeur. Surface des lots : de 347 à 566 m². À partir de 20 548 €. À 300 m du centre, en direction de Morlaix, à proximité des plages, commerces et services. Cadre naturel, environnement calme, chemins piétonniers, accès en 5 minutes à l'école, collège et équipements sportifs.

Contacts : Point Info Habitat (PIH)

02 96 05 93 50

info.habitat@lannion-tregor.com

RDV Mairie de Plestin-les-Grèves,

02 96 35 62 29

urbanisme@mairie-plestinlesgreves.fr

AIDE À L'ACCESSION JUSQU'À 3000 € DE LA COMMUNE DE PLESTIN-LES-GRÈVES

Conscient de l'importance du cinéma associatif Le Douron pour l'attractivité du pôle de Plestin, la mairie soutient le projet d'extension en vue de l'ouverture d'une seconde salle. Le projet porte sur une parcelle communale de 300 m². Les élus ont décidé de céder ce terrain au cinéma pour l'€ symbolique, sous réserve du permis de construire. Cela représente une participation de la municipalité au projet pour un montant de 4500 €.

Marie-Madeleine PERÈS, adjointe à la Culture

Cinéma « le Douron » vers une extension ?

La salle de cinéma Le Douron, autrefois appelé Le Foyer, fait partie depuis plus de 60 ans du paysage plestinais. Depuis une vingtaine d'années, l'attractivité de cette salle, sans cesse modernisée tant en confort qu'en technicité, n'a cessée de croître. Depuis quatre ans, sa fréquentation annuelle frise les 30 000 entrées. A ce stade, il semble qu'un palier soit atteint, le nombre de séances ne pouvant être augmenté indéfiniment.

Avec cette fréquentation, selon le cabinet Vuillaume spécialisé dans les études de marché cinématographique, nous classons au 10^{ème} rang des 196 cinémas mono écran implantés dans les unités urbaines de 4 000 à 6 000 habitants. Cette étude montre en outre que la zone d'influence du cinéma représente une population de 30 000 habitants hors vacances scolaires. Cette capacité d'attraction sur les populations locales joue un rôle essentiel pour maintenir un cadre de vie et une activité culturelle mais aussi économique toute l'année. Elle est bien sûr un attrait et un atout très significatif pour le tourisme lors des vacances scolaires, notre population atteignant alors près de 10 000 habitants. Cette étude réalisée nous instruit qu'avec un accroissement des séances et une diversité de films plus importante, nous aurions une bien plus grande facilité de programmation,

un éventail de choix plus important, une capacité de mieux négocier avec les distributeurs, une exposition plus rapide des films, plus de sorties nationales, mais aussi la certitude d'obtenir d'avantage de films « art et essai ». Il faut savoir que contractuellement certains films dits « grand public » doivent être portés à l'écran jusqu'à 10 fois la même semaine, ce qui bloque toute autre programmation. Pour ces différentes raisons il semble évident qu'à ce jour, si nous voulons maintenir notre position et garder notre dynamisme il nous faut progresser. La nécessité de construction d'une salle supplémentaire d'environ 90 places devient incontournable, ce qui permettra d'améliorer, d'augmenter et de diversifier l'offre et si besoin la durée d'exposition d'un film.

Marie-Thérèse Le Pape
Présidente



EHPAD Le Gall

L'association AG&D a adapté les principes de la méthode Montessori à l'accompagnement de la personne âgée, comme thérapie non médicamenteuse : à l'EHPAD Le Gall, elle a formé 24 professionnels de tous services au cours de deux sessions de formation.

Des activités porteuses de sens qui sont proposées aux résidents selon leurs centres d'intérêts, leurs savoir-faire dans le but de retrouver une autonomie dans les gestes

de la vie quotidienne en associant dignité et plaisir. Le personnel a pour mission d'aider les rési-

dents à faire seul, de redonner à la personne un sentiment de contrôle sur sa vie en permettant l'expression de ses choix et en les respectant.

Depuis, dans les couloirs de l'EHPAD, vous croiserez Jacqueline, Marie-Thérèse ou Emmanuel allant mettre la date à jour sur le tableau blanc de chaque palier, Rosalie occupée à mettre la table de la grande salle à manger ou encore Suzanne et Joséphine affairées autour du pliage des serviettes de toilettes...

Marc Chauvel

PRISE DE FONCTION D'UN NOUVEAU DIRECTEUR À L'EHPAD LE GALL

Depuis le premier octobre, Monsieur **Marc Chauvel** assure la direction de l'EHPAD. Après une expérience de plusieurs années dans le secteur de l'aide à domicile, il a choisi de s'investir dans l'organisation et l'animation d'un établissement accueillant des personnes âgées. Il raconte qu'à Plestin «les conditions sont réunies pour que chacun, résidents, CVS, familles, salariés et élus participent en fonction de leurs missions au bien être des personnes âgées. Je serai très attentif à cultiver notre, votre capacité à œuvrer ensemble pour que les résidents aient une vie la plus agréable possible ».

EHPAD Notre-Dame



BIENVENUE À L'ABBÉ LOPEZ

C'est une figure bien connue des Plestinais que nous sommes heureux de retrouver : Le Père Alexis LOPEZ est de retour dans son pays, nommé Aumônier de la Maison Notre-Dame. Il retrouve ses racines puisque,

originaire de Trémel, il a effectué sa scolarité primaire à Plestin puis, devenu Prêtre, son ministère l'a fait revenir de longues années (de 1968 à 1999) : 21 ans, ça compte dans une vie, tant pour l'intéressé que pour l'entourage !

Le jumelage Plestin-Feldheim est toujours très dynamique pour la plus grande joie de son initiateur !

NOUVELLES DU RELAIS PARENTS ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S COMMUNAUTAIRE

L'année 2017 a vu plus d'intervenants en espace-jeu (atelier cuisine, atelier pain ou terre cuite, atelier musique...), ce qui apporte une diversité et qui permet de proposer aux parents du secteur des animations de qualité aux plus petits. Une conférence pour les parents et les professionnels a eu lieu sur la communication bienveillante. Une soirée dédiée à l'information sur le contrat de travail avec une juriste a permis aussi d'éclairer sur ce métier. Les enfants ont pu rendre visite aux anciens à l'ephad de Plestin. Et toujours des séances bébés lecteurs une fois par mois. Le spectacle de Noël a été très apprécié de tous avec 60 enfants de moins de 3 ans !

Pour les plannings ou les questions relatives au contrat de travail, les listes de professionnels de la petite enfance: Delphine COZIC, CIAS Lannion Trégor Communauté, RPAM pôle PLESTIN LES GREVES, tél: 06/30/10/04/57 lundi / mardi / jeudi (sur RV)/ vendredi : Mairie Plestin mercredi matin: CCAS Ploumilliau espace-jeu itinérant: mardi matin et vendredi matin

LES EXPOSITIONS SE SUCCÈDENT

Chaque année depuis 2010, la Maison de retraite Notre-Dame propose aux artistes un espace d'exposition pour leurs œuvres d'une durée d'un mois et demi.

Faire de l'établissement un lieu ouvert et surtout un lieu référent culturel, participe à l'amélioration de l'image de l'EHPAD. Les artistes permettent une ambiance culturelle et émotionnelle toujours différente, afin de maintenir en éveil le sens critique des résidents.

La visite commentée des œuvres par l'artiste et/ou un atelier animé par l'exposant, contribue à l'ouverture culturelle des résidents.

Exposition de Peinture



Thégée

Du 13 novembre 2017 au 3 janvier 2018
Visite gratuite de 14h à 17h
Maison de retraite Notre-Dame,
22 310 Plestin-Les-Grèves

ÉMERAUDE est une association pour personnes handicapées :

- moteur, sensoriel, mental, maladie invalidante (dos, le diabète), maladie professionnelle, les victimes d'accident travail...
- les personnes doivent être reconnues «travailleurs handicapés» par CDAPH.
- Avoir la carte d'invalidité, carte européenne de stationnement.
- Les formulaires sont à demander auprès de la MDPH (maison du département-lannion).
- EMERAUDE intervient dans les entreprises -, les collectivités, les organismes publics, les associations et auprès des particuliers pour du nettoyage et des jardins.
- Leur mission est de favoriser l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap.
- Renforcer les passerelles entre le milieu protégé et le marché de l'emploi traditionnel.
- Développer les compétences et les qualités des personnes.
- Pour d'autre information contacter Association EMERAUDE (17 rue de Broglie Lannion).

Louissette Dagorn, adjointe à l'action sociale

École maternelle du Penker

Les enfants de l'école maternelle ont été associés au festival de musique ancienne de Lanvellec. Un spectacle à An Dour Meur a eu lieu le 7 novembre : « Jack et le haricot magique ». Ce spectacle était réservé aux plus de 4 ans. Les enfants et les enseignants ont beaucoup apprécié la prestation. Le lendemain, les musiciens sont venus présenter leurs instruments : viole de gambe, cistre et luth. Le spectacle a été financé par l'Amicale Laïque. Les organisateurs du festival nous ont proposé de venir écouter l'orgue de l'église à Lanvellec.

D'autres spectacles auront lieu en cours d'année : en mars, la compagnie des « Trois chardons » viendra nous présenter « Le bel oiseau », financé par l'Amicale Laïque.

Ces spectacles permettent d'enrichir le volet artistique, mis à l'honneur cette année dans l'école. Les classes participeront aussi à l'exposition de février-mars à Ti An Holl. Le thème de cette année est « vingt mille lieues sous les mers ». L'autre axe d'apprentissage choisi pour cette année est l'alimentation : Connaître et goûter des aliments différents, apprendre les familles d'aliments, équilibrer un repas, ne pas gaspiller seront aussi au menu. Des animations à Valorys sur le sujet du gaspillage alimentaire auront lieu en janvier et février. Ces animations sont gratuites.

Les enfants de l'école bénéficient aussi de séances de lecture grâce à l'association lire et faire lire : des dames en

retraite viennent lire aux enfants des histoires dans l'école.

Les familles ont pu se monter solidaires du Secours Populaire encore cette année, en offrant des jouets d'occasion pour la vente du 25 novembre.

L'équipe enseignante tient à remercier tous les bénévoles partenaires de l'école, Amicale Laïque, Lire et Faire Lire, Secours Populaire.

Sophie SPOLMAYEUR Directrice



École élémentaire du Penker

Rencontre sportive course longue avec tous les élèves de l'école sur la plage de Saint Michel en Grève le 19 octobre dernier. Ces rencontres inter-écoles (Ploumilliau, Trédrez-Loquémeau, Ploulec'h, Plufur et Plestin) permettent aux enfants de faire connaissance à travers différentes activités sportives et ceci tout au long de l'année.

Activité Gouren pour tous les enfants sur 6 séances.

Elles sont animées par Jacques Le Goff, animateur sportif diplômé. Cet enseignement a aussi pour objectif de permettre à chacun d'accéder au patrimoine culturel de notre région et d'échanger entre les deux filières de l'école (monolingue et bilingue).

Éducation à l'environnement

Le 1^{ER} décembre la classe de CE2 de Madame Louvain se rendra sur le site de Valorys à Pluzunet pour travailler sur le tri des déchets. Les CM2 de Mme Jorand se sont rendus à l'EHPAD Le Gall avant les vacances de la Toussaint. Cette rencontre avait pour objectif de peindre des slogans (inventés par les CM2) avec les résidents sur le thème du tri et de la protection de l'environnement.



École Notre-Dame

Depuis le début de l'année, les élèves de l'école Notre-Dame ont déjà beaucoup travaillé et ils ont bénéficié de différentes interventions et activités.

Caroline Meyer maman d'élève dispense des **cours d'anglais pour les élèves dès la Toute petite section**. Comme tous les ans nous nous rendons au **cinéma Le Douron** pour visionner des films adaptés aux enfants. Les maternelles CP ont été oir mi-octobre le film Les Nouvelles aventures de Pat et Mat. Les CE-CM se sont rendus fin novembre voir le film Le Grand Méchant Renard.

Comme l'année dernière nous bénéficions, grâce à LTC, d'une intervention en musique avec Sylvie. Cette année les séances s'articulent autour des contes.

Les élèves ont eu une intervention de Valorys sur le thème du **gaspillage alimentaire**.

Cette année, les enfants, avec l'aide de parents d'élèves et des enseignantes, ont réalisé **des bricolages de Noël**. Ils ont été vendus lors du marché de Noël de Plestin-les-Grèves le dimanche 10 décembre. Une célébration sur le thème de l'Avent et de Noël a été organisée à l'Église avec la participation des enfants le mardi 19 décembre. C'était un bon moment apprécié de tous.

Cette année, **le projet de l'école est centré sur les**

contes. Les élèves du CP au CM2 se rendront fin janvier en **classe de découverte**, 4 jours à Plouha. Le but de ce séjour est d'étudier la structure des contes et la théâtralité afin d'écrire ensemble un conte. Les élèves de maternelles seront



aussi de la partie pour suivre une animation sur les contes et assister à la représentation des « grands ». Ce voyage nous permettra par la suite de reproduire la méthode d'écriture afin de créer un spectacle pour la kermesse de l'école.

Toutes les actions faites à l'école depuis le début d'année ont pour but de financer ce voyage, merci à tous ceux qui participent.

Si vous souhaitez des informations concernant l'école et son fonctionnement n'hésitez pas à nous contacter par téléphone au 02.96.35.68.46, par mail eco22.nd.plestin@enseignement-catholique.bzh ou en faisant une petite visite sur notre site ecolenotredameplestin.fr

Aziliz BERNARD, Chef d'établissement

Office Culturel Municipal

Un « Office culturel municipal » pour quoi faire ?

L'OCM est une association loi 1901 (sans but lucratif). C'est l'un des organes culturels de la municipalité, pourvu d'un Conseil d'administration de 30 membres dont 1/3 sont issus du Conseil municipal et 2/3 de la société civile, et présidée actuellement par Jeanne Eliet, élue par le CA. Cette association a pour but d'encourager, d'organiser et de développer toutes les formes d'activités culturelles susceptibles de répondre aux aspirations de la population plestinaise.

Cet objectif est totalement atteint avec des activités et des événements culturels variés, nombreux et organisés par une équipe de bénévoles efficaces et dévoués qui met ainsi son temps et son énergie au service de ses concitoyens.

Cette année, les activités se sont enrichies d'un nouvel atelier **bridge** qui a démarré brillamment tandis que la **gym d'entretien**, l'un des plus anciens ateliers, a rejoint l'association L'Art du spectacle, suite au départ en retraite



de Noël Laruelle. L'activité **musique** s'est enrichie d'une nouvelle offre déjà très appréciée : découverte instrumentale pour les 6-8 ans. Gildas Beauvir, professeur de guitare, a pris une retraite bien méritée et est remplacé depuis septembre par Roll Pignault. Et puis, bonne nouvelle, les cours de violon sont de nouveau assurés par Claire Mocquard, portant à 8 le nombre d'instruments que l'on peut étudier au sein de l'OCM.

Rappelons que pour toute information

sur les ateliers, il suffit de se rendre à Ti an Holl (siège de l'OCM) où une brochure est à la disposition du public. Yaëlle Ruvoën, animatrice culturelle de l'OCM, vous donnera également tout



renseignement pendant les heures d'ouverture du bureau.

Les « grands événements » 2016-2017 ont connu un vif succès et sont renouvelés. Citons notamment le **Circuit des**

Chapelles qui a permis à plus de 10 000 personnes de visiter de belles expositions environnantes, d'assister à plusieurs concerts et de découvrir l'histoire légendaire ou non de divers sites remarquables parcourus en marchant. Notons que l'été 2018, fêtera la dixième édition de cet événement ! La préparation de cet anniversaire bat son plein.

L'OCM participe

aussi aux Journées européennes des métiers d'art (JEMA) en organisant le **Salon des Métiers d'Art** à An Dour Meur, qui aura lieu les 7 et 8 avril 2018.

Le salon se renouvelle chaque année avec de nouveaux artisans de grande qualité qui font le succès de cette manifestation qui attire près de 2 000 visiteurs. Les bénévoles en charge des JEMA finalisent en décembre, la préparation de cet événement qui demande beaucoup

de recherches et de contacts.

La compagnie Garance a donné une première représentation de la comédie *Le Gouvernement des Femmes* inspirée d'Aristophane. Le succès a été au rendez-vous. Séances de rattrapage avec deux autres représentations qui auront lieu les 10 et 11 février 2018. Ne ratez pas ce spectacle !

L'atelier **théâtre jeunes**, après avoir joué avec talent *L'Illiade* ou *l'Épopée des mômes*, en juin dernier, prépare une nouvelle pièce pour les 30 juin et 1er juillet à An Dour Meur intitulée *La Charlezenn et l'Enchanteur*, écrite par Madeleine Le Corre, à partir des légendes et des anecdotes liées à la Lieue de Grève.

Comme chaque année en mars, Plestin, labellisé « Village en poésie », participera au **Printemps des Poètes** dont le thème national sera « L'ardeur ». Alors prenez ardemment vos plumes pour participer au concours de poésie organisé par l'OCM. La soirée de clôture aura lieu le 23 mars à An Dour Meur. Cet événement sera exceptionnellement couplé avec une exposition sur **l'Univers de Jules Verne** du 20 février au 17 mars à Ti an Holl, un ardent passionné de littérature et de science...

Même si c'est encore loin, n'oubliez pas de participer aux événements des ateliers musique « **Faites de la musique** » les 12, 13 et 16 juin.

Les **Contes du Samedi Soir** continuent de réunir un public fidèle. Le samedi 25 novembre, Erwan Hemeury a fait « du bruit dans les feuilles ». La prochaine séance aura lieu le 17 février. Enfin notons le grand succès obtenu par l'exposition de **Plestin Patch** mi-novembre. Les réalisations sont toujours surprenantes de goût et de finesse.

N'hésitez pas à participer de plus en plus nombreux à nos ateliers et à nos événements ! L'OCM vous deviendra vite indispensable !



Après un début de saison sur les chapeaux de roue avec le concert de Soldat Louis, un magnifique concert de Tété, intimiste et chaleureux, et enfin, le spectacle de Jean Kergrist fait de poésie et d'humour; nous voilà partis pour une seconde moitié de saison qui sera faite d'éclats de rires, de découverte d'artistes émergents, de féerie et qui se conclura par un défolement de gambettes!

VOICI LE PROGRAMME DES RÉJOUISSANCES POUR LES MOIS À VENIR.

Le 3 février, Laura LAUNE – One Woman Show:

« LE DIABLE EST UNE GENTILLE PETITE FILLE » interdit au moins de 14 ans.

Dans un humour noir décapant et une irrévérence totale, sa folie angélique et celle de ses personnages emplis de paradoxes vous donne des frissons: Est-elle innocente ou méchante? Consciente de ses propos ou simplement folle à lier? Avec Laura LAUNE, vous découvrirez les monstres cachés dans le placard!

Le 23 février, Cie Imaginaire Théâtre – théâtre d'objets d'après le roman de Jules VERNE « **20000 LIEUES SOUS LES MERS** » Financé par L.T.C, en partenariat avec l'Office Culturel Municipal et la médiathèque de Plestin

L'éminent professeur Aronnax conte avec fougue et passion l'incroyable odyssee du « Capitain Nemo » à bord du « Nautilus ». Parallèlement aux 3 séances scolaires déjà complètes (1000 élèves), auront lieu deux expositions à Ti An Holl, l'une du sculpteur Alain Brouard et l'autre du dessinateur Blÿnt (du 20/02 au 17/03). La médiathèque quant à elle proposera une projection au Cinéma Le Douron du film éponyme de Richard Fleischer de 1954 avec Kirk DOUGLAS

ainsi que la mise à disposition d'un fond documentaire et littéraire autour de l'œuvre de Jules VERNE.

Le 3 mars, François ROLLIN – One Man Show « LE PROFESSEUR ROLLIN SE RE-REBIFFE »

Le mot 'pitch' est le verlan de 'tchip', la moitié par conséquent du chant du Pouliot vélocé, oiseau connu pour faire 'tchip-tchip'. Tout est dit. Répondant aux centaines de milliers de lettres qu'il reçoit chaque jour, le Professeur a décidé de ne plus se cantonner aux questions loufoques et de se positionner, à doses homéopathiques, sur le terrain sociétal.

Dernière occasion de voir François Rollin en chair et en os sur une scène puisqu'il raccrochera définitivement les gants à l'issue de cette tournée d'adieux.



Le 17 mars, FATALS PICARDS,

1^{ère} partie « Jacques & Jacques »

Nostalgiques du mythique 'Punk à chien' et futurs adeptes de ce groupe de rock doté d'une certaine propension à rire de tout, ne manquez pas l'opportunité de voir en live ces fiers représentants de la France au concours de l'Eurovision 2007... Encore une preuve de leur savoureuse impertinence!

Petit rappel: Tous les Plestinais et Plestinaises bénéficie automatiquement du tarif réduit...Profitez-en!

Infos / Billetterie en ligne sur www.andourmeur.com

Christophe Veslin, Directeur



LE SPECTACLE DE NOEL

LE NOEL DE KOKESHI par la compagnie « Le Théâtre Grenadine »
Le Samedi 23 décembre, la médiathèque ouvrait ses portes pour accueillir un spectacle de Noël. Initié par Martine Marc venue de Camaret sur Mer, ce spectacle racontait l'histoire d'une petite poupée japonaise qui se glisse dans la hotte du Père Noël et part distribuer les cadeaux tout autour de la terre.

PROJET JULES VERNE

En janvier, la médiathèque lance le projet commun aux trois services culturels sur 20000 lieues sous les mers et propose la projection du film de Richard Fleicher avec Kirk Douglas au Douron.

Pratique : deux séances sont proposées : Le Mardi 30 janvier à 14 h :

séance réservée aux scolaires.

Le même jour à 20 h : séance tout public ouverte à tous. Entrée : 4,50 €
Durée : 2 h 07 mn.

Le 20 janvier aura lieu la **2^{ème} nuit de la lecture**. Cette manifestation nationale a pour vocation de développer le goût de la lecture auprès de tous les publics et de rendre plus familiers ces lieux de culture de proximité que sont les bibliothèques et les librairies.

La médiathèque y participe avec Sabrina Morisson de l'association «Signes de Sens» qui travaille avec les publics empêchés grâce notamment à « la brouette à Bili », un outil avec un certain nombre de livres qui permettent des activités ludiques. Prochainement plus d'informations.

INITIATION AUX DANSES

Une proposition de cycles musique et danse en bibliothèque est envisagée en mars 2018 par Laure Perrault avec des séances gratuites d'initiation à la danse dans certaines bibliothèques du département. La médiathèque participe au projet avec une initiation aux

danses cubaines. Prochainement plus d'informations.

APPEL A CANDIDATURE

La médiathèque organise deux fois par an un comité lecture qui permet à chacun d'évoquer l'actualité littéraire et d'orienter les acquisitions. Si cela vous intéresse, contactez-nous !

Nathalie Le Limantour

HORAIRE :

Mardi : 16 h – 18 h.

Mercredi : 10 h – 12 h et 13 h 30 – 18 h

Jeudi : 16 h - 18 h (sauf en août)

Vendredi : 16 h – 18 h 30.

Samedi : 10 h – 12 h et 13 h 30 – 17 h



Plestin *Plistin dre*



Cérémonie du 11 novembre



Les jeunes de l'AS plestinaise



Marché du dimanche



Festival du Vent



Hand ball

**Inauguration de la Station
d'eau potable du Yar**



en images *ar skeudennoù*



Repas des Anciens



Tro Breizh



Inauguration du fanum de Coz Illis



**Inauguration du pont de l'ancienne
voie de chemin de fer à st Efflam**



**Remise des prix
Festival Armoricourt**



Courses hippiques

Centre de Loisirs de Kergall

RETOUR SUR L'ÉTÉ

Beaucoup d'enfant ont fréquenté l'ALSH et les mini-camps cet été pour vivre des moments uniques basés sur l'épanouissement de chacun grâce à la découverte de nouveaux jeux et activités ainsi que l'exploration de notre environnement proche et plus lointain. Un programme d'activité riche et varié, alliant jeux sportifs, activités manuelles et sorties, a été proposé chaque semaine aux enfants des différentes tranches d'âge : 3/6 ans, 6/8 ans et la PASS'R'AILE 9/11 ans.



LES MERCREDIS DEPUIS LA RENTRÉE

Nous multiplions les activités de bricolage et travaux manuels. Les plus grands ont commencé un projet « cabane en bois tressé » et les enfants se rendent régulièrement au jardin pédagogique. Bonne nouvelle : les premières courges de l'année ont été récoltées.

NOUVEAUTÉ

Un projet « Initiation aux premiers gestes de secours » est en préparation en partenariat avec les pompiers de Plestin. Il sera destiné aux enfants de 9/11 ans dans le cadre de la Pass'R'Aile. L'objectif serait d'initier environ 10 enfants par période de vacances.



Animation Jeunesse

2017 a été une année très réussie pour le service jeunesse.

44 adolescents sont venus très régulièrement l'été sur l'espace jeune et 24 jeunes sont partis en camp. Les activités yaouank (sur les petites vacances scolaires) ont accueilli 82 jeunes différents. Une excellente ambiance, une belle mixité du public, des jeunes sympathiques et force de propositions (organisation de grands jeux pour les autres, d'activités...). Et des retours très positifs des différents prestataires et partenaires. On remet ça pour 2018!



A vos agendas ! Les temps forts du Point Informations Jeunesse :

- Samedi 27 janvier, à 14 h : Atelier d'information sur le BAFA
- Samedi 03 février, à 14 h : Atelier d'information jobs d'été
- Samedi 10 février, à 10 h : Journée baby-sitting
- Samedi 17 février, à 13 h 30 : Forum emploi formation à Lannion
- Samedi 17 mars, à 14 h : Atelier d'information sur le service civique et le volontariat international



IMPORTANT :

Le point information jeunesse informe et accompagne tout les publics, sans critère d'âge. Vous y trouverez des informations variées et vérifiées (emploi, métiers, formations, logement, international, santé, droit,...). De plus, il propose différents services : aide aux CV et lettres de motivation, accès internet gratuit, fichier baby-sitting, accompagnement de projets.

Contact : Florian au 02 96 54 11 10
 pij@plestinlesgreves.com

Les Temps d'Activités Péri-scolaires

Sous la houlette d'Yves-Laurent Famel et Marcel Le Gall, **la cour** devrait connaître une jolie transformation sur

- La fabrication de jardinières, avec des matériaux de récupérations. Les enfants de grande section maternelle s'occuperont de leur fleurissement.
 - L'aménagement du pignon de l'accueil péri-scolaire, par la création d'une spirale aromatique en utilisant les pierres présentes au jardin pédagogique. Par ces projets, les enfants pourront agir sur leur environnement par la découverte et la créativité.
- L'équipe d'animation péri-scolaire a profité de l'actualité pour proposer le 23 novembre 2017 **un atelier citoyen** aux enfants. Un bureau de vote a été installé par surprise sur le temps méridien afin que les enfants puissent indiquer dans l'urne, leur préférence sur une école à 4 jours ou à 4.5 jours. On retiendra que le résultat est assez partagé dans l'école élémentaire mais surtout que les enfants ont adoré jouer aux « grands ».

Quoi de neuf au Penker ?

Les traditions ont du bon ! Aussi ces derniers mois ont-ils vu se reproduire les moments forts de la vie du collège que sont : le bal de fin d'année, le séjour d'intégration des 6ème à St Efflam, la cérémonie de remise des diplômes du brevet ainsi que le cross du Penker.

Il y a cependant des évolutions. Depuis l'an dernier, le Club Solidarité, encadré par Mme Corfec, professeure-documentaliste, mène une action à l'occasion du cross. Cette année, il s'agissait de faire une collecte de jouets en partenariat avec le Secours Populaire de Plestin.

Pour la deuxième fois également, des collégiens ont participé aux commémorations du 11 novembre à l'initiative de leur professeure d'histoire, Mme Le Goff : dépôt de gerbe aux côtés de M. le Maire, lecture d'échanges épistolaires entre un poilu et sa famille. Jamais 2 sans 3, il a été évoqué la possibilité d'une participation de plus grande ampleur en 2018 pour les 100 ans de la fin de la première guerre mondiale.

Depuis le début de l'année scolaire, les enfants des Moyennes (15 enfants) et petites sections (17 enfants) ont confectionné un calendrier de l'avent avec l'utilisation de différentes techniques de peintures et d'empreintes. Pour les grandes sections (25 enfants): activités ludiques d'aménagement et de décoration des extérieurs, jeux de cours et déco de Noël.

Pour les TAP CP CE1 (62 enfants) : jardinage, fabrication d'instruments de musique, découverte de décors de Noël, réalisation de boomerangs ou création artistique en mode sand'art... Pour les TAP CE2, CM1, CM2 (92 enfants) : bricolage (Pixel Art de Noël, Window color de Noël, Colore ta cantine, Flip book), un atelier libre au choix des enfants, une animation autour de jeux coopératifs (parachute et jeux de plateau) et enfin du foot en salle.

NOUVEAUTÉ

La commune propose désormais aux enfants arrivant à la garderie entre 7h et 7h30 de bénéficier d'un petit-déjeuner à un tarif de 0,70 €.

Des travaux vont avoir lieu au collège dans les mois à venir : tout prochainement, le remplacement du portail et de la clôture de la partie basse, puis la réfection des salles de sciences et l'isolation thermique avec, en point de mire, le raccordement à la future centrale bois communale. Parfois, des visiteurs s'égarèrent au réfectoire en cherchant l'entrée du collège.

Une signalétique a été mise en place pour pallier le problème.

Le collège a aussi investi dans des équipements. Le Club Solidarité dispose à présent d'un véritable studio. A cette occasion, Radio'Active est devenue Smile Radio. Nouveau matériel également en technologie avec l'arrivée imminente d'une imprimante 3D qui viendra s'ajouter aux ordinateurs et au robot programmable déjà utilisés par les élèves sous la direction de leur professeure, Mme Le Solliec.

Grâce à l'aide de l'Amicale Laïque, le collège a acquis le matériel nécessaire à la formation des élèves aux gestes qui sauvent et aux premiers secours. Ces formations sont effectuées par M. Le Gall, Conseiller Principal d'Educa-



tion, et sont validées par un diplôme. Le 3ème trimestre 2016-17 avait vu le démarrage d'une initiation au bridge pour 4 élèves. Ils sont à présent une douzaine à apprendre avec M. Laroche, moniteur agréé. Grâce à la licence offerte par la Fédération Française de Bridge, les plus motivés pourront participer aux compétitions scolaires organisées à leur intention. Pour retrouver toute l'actualité du collège, visitez notre site web : <http://www.collegedupenker-plestinlesgreves.ac-rennes.fr>

Le Principal, JL Barnier

Association Nautique de Saint-Efflam

Créée durant l'été 2017 à l'initiative de quelques pratiquants du Centre Nautique Municipal, l'**Association Nautique de Saint-Efflam** a pour but, par l'organisation d'animations et d'évènements, de dynamiser la base nautique et la plage de Saint-Efflam et de favoriser la pratique loisir du longe côte, de la voile et du char à voile.



Après une première participation au forum des associations en septembre dernier, une première Assemblée Générale organisée le 20 Octobre 2017, le Conseil Municipal du 9 Novembre a adopté une Convention liant la mairie et notre jeune association.

Cette convention permet aux membres, pratiquants du Centre Nautique, d'utiliser les infrastructures et les équipements du Centre Nautique en dehors de ses heures d'ouverture et en fonction de leur niveau de compétence. Notre association est aussi ouverte à ceux ayant leur propre matériel pour une pratique collective et conviviale.

Maintenant, place aux projets : Goûter de Noël pour la clôture de la saison d'Automne, premières sorties longe côte, organisation d'une matinée plage propre pour l'ouverture de la saison de printemps, porte-ouverte pour la découverte des activités du Centre Nautique, organisation de la course de Ligue Bretagne Jeune de char à voile le dimanche 4 Mars 2018. Venez nous rejoindre. Asso.nautique.saint-efflam@gmail.com

Xavier Pillet - Président

Trail des chapelles 2017

Cette année le trail des chapelle a changé de date en en raison d' une concurrence trop importante en début de mois et c' est donc déroulé le 29 octobre.

Pour sa **8^{ème} édition**, le comité d' organisation, sur une idée de notre secrétaire Hélène BASSET, qui soit dit en passant fait un travail remarquable sur cette compétition, a décidé, en plus des courses de 21 et 10 kms de **lancer un marche de 5 kms intitulée "La Plistin Rose"** dans le cadre «d'Octobre Rose», organisation qui collecte des fonds en faveurs de la recherche sur le cancer du sein.

95 coureurs se sont engagés sur le 21 kms, 246 sur le 10kms et 194 sur la Plistin Rose, épreuve réservée aux femmes ou hommes déguisés en femmes et c' est au total un chèque de **1117€ qui a été reversé à la ligue contre le cancer**, représenté à Plistin par Madame BIHANNIC.

Le comité d' animation de Plistin, organisateur de ce Trail, remercie tous les bénévoles fournis par différentes associations, qui ont assuré la sécurité et les ravitaillement tout au long des différents parcours.

Yvon LE BRIGANT

1^{er} Adjoint en charge des sports.



AS PLESTIN FOOTBALL



Cercle Celtique « BUGEL NOZ ROC'H AR LAZ »

Le Cercle Celtique propose tous les mardi soir, de 20 h 30 à 22 h en dehors des vacances scolaires, des cours de danse bretonne ouvert à tous, débutants ou confirmés. Ces cours sont animés en alternance par Annick Michel accompagné de Jakez Cloarec, musicien, et Janine Bourdellès. L'association compte plus de 70 adhérents et 40 à 50 personnes se retrouvent ainsi en toute convivialité dans l'ancienne Salle des Fêtes de Plestin pour partager le plaisir de danser, revoir les danses déjà connues ou apprendre de nouvelles.

Par ailleurs, depuis l'année dernière, le groupe « Trouzerien Plistin » composé de 9 musiciens, intervient plusieurs fois au cours de l'année pour animer la soirée. Ces mini fest noz sont très appréciés de tous. Enfin, une soirée ouverte à tous et aux autres cercles sera animée par ce groupe le mardi 13 février.

Dans le cadre du pardon du Rosaire, le cercle organise chaque année un fest-noz. Cette année, il a eu lieu le samedi 30 septembre 2017, avec le groupe Sparfell, les chanteuses Nolwen Morvan et Anne Paugam, les chanteurs Sylvain Le Roux et Jacques David et les musiciens



Louis Abgrall et Anne Cam. Les musiciens et chanteurs ont remercié l'association pour le bon accueil qui leur a été fait.

Le Cercle Celtique est partenaire de Gouel Bro Dreger et apporte son aide pour le stage de danses et la préparation du repas chanté du dimanche et le fest-deiz qui fait suite.

Enfin dans le cadre de la promotion de la langue et de la culture bretonne, le cercle participera à l'accueil de la Redadeg 2018 prévue à Plestin dans la nuit du jeudi 10 au vendredi 11 mai.

Notez qu'il est toujours possible de venir en cours d'année pour commencer à apprendre les danses bretonnes.

Les co-présidentes : Nelly Gai et Annick Abasq
Contacts : Marie-Jeanne Disses : 07 86 21 10 25

DONNEURS DE SANG DE PLESTIN

André :

« Je donne mon sang pour sauver des vies et ce depuis 5 ans, chaque fois que j'entends que les réserves sont basses, je viens. »

Prochaines collectes salle An Dour Meur de Plestin-les-Grèves :

jeudi 8 mars

mercredi 16 mai

jeudi 12 juillet

mardi 14 août



TÉLÉTHON 2017

Il a eu la particularité, en raison de la journée mondiale du sida, de se dérouler avec une semaine d'avance sur le Téléthon national, mais cela n'a pas empêché, les plestinais d'être au rendez-vous et toujours aussi généreux. Je tiens à remercier les associations qui nous ont accompagné cette année, le Pétanque Club, la Boule Plestinaise, l'Association des commerçants de Plestin, l'O.C.M Ti an Holl, les Chemins plestinais, l'association pour le Don de sang, An Dour Meur, avec le soutien de la municipalité et l'aide des services techniques. Voici illustré en quelques chiffres cette édition 2017 :

Le samedi : au boulodrome municipal, il a été lancé 4074 boules bretonnes, 1062 boules de pétanque, 980 palets et près de 500 fléchettes dans les différents jeux qui étaient proposés. L'omelette frites a été dégustée par 259 personnes et les 12 kgs de pâte concoctés par nos crêpières ont vite trouvé preneur. Le Don de Sang a vendu des objets pour 520€. Les Chemins Plestinais ont encadré 46 marcheurs pour une rando de 7,5 kms pour 250€. L'incontournable «roue de la gourmandise» a tourné 45 fois et a fait d'heureux gagnants, toujours surpris par la valeur des lots gagnés.

Le dimanche après-midi, la troupe de théâtre amateur, «Les Artis'show», a été applaudie par 238 spectateurs.

Le résultat final de ce Téléthon plestinais 2017 est de 6524€. A noter que ce Téléthon était le 15^{ème} de la commune et qu'à ce jour nous avons reversé 104 696€ à l' A.F.M Téléthon.

Merci à tous les bénévoles.

Yvon Le Brigant, président



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi au jeudi : 8h30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h
Vendredi : 9 h - 12 h et 13 h 30 - 16 h 30. Samedi : 8 h 30 - 12 h

PERMANENCE DU CONCILIATEUR DE JUSTICE

Le 1^{er} mercredi du mois de 14 h à 16 h à la Maison des Services – Place de Park an Dour. (derrière le Cinéma)

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes (filles et garçons) sont tenus d'effectuer la démarche du recensement militaire à la mairie de leur domicile entre la date à laquelle ils atteignent 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant. Ils doivent donc se présenter en Mairie munis d'une pièce d'identité et du livret de famille des parents. La Mairie remet l'attestation de recensement valable pour les concours et examens.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Un service de collecte de porte en porte est mis en place par la communauté d'agglomération, une fois par trimestre, dans la limite de 1 m³ sur la voie publique, sur inscription au numéro suivant : 02 96 05 55 55 ou collecte.dechets@lannion-tregor.com
Dates 2018 : 30 janvier – 2 mai.

HORAIRES D'HIVER DE LA DECHETTERIE

Lundi : Fermée
Mardi : 9 h à 12 h – 14 h à 18 h
Mercredi : Fermée
Jeudi : 9 h à 12 h – 14 h à 18 h
Vendredi : Fermée
Samedi : 9 h à 12 h – 14 h à 18 h
N° : 02 96 05 55 55
Goasorguen : 02.96.35.14.50

IMPORTANT. Pour les associations, les DOSSIERS DE DEMANDE DE SUBVENTION sont à remettre en mairie pour le 15 janvier 2018.

TAXI-TILT

Taxi-TILT est un service de transports à la demande à destination des personnes de plus de 18 ans et justifiant d'un quotient familial inférieur à 1 200 €. Ce service permet de se déplacer au sein d'un des 5 pôles du territoire communautaire (Plestin-les-Grèves – Plouaret – Cavan – Tréguier - Lézardrieux) et vers l'EHPAD de Louannec. Un déplacement sur Lannion est également possible, par dérogation, soit pour consulter un médecin spécialiste absent sur le pôle d'origine, soit pour une administration non présente sur le pôle d'origine (Sous-préfecture, centre hospitalier, Pôle Emploi, gare SNCF).

L'inscription, obligatoire, se fait directement auprès de LTC en remplissant un dossier d'inscription. Une fois inscrit, la réservation se fait

directement auprès d'un des taxis partenaires de ce service, pour les pôles de Plestin-les-Grèves et Plouaret et l'EHPAD de Louannec, auprès de la Plateforme Relations Usagers de LTC, pour les pôles de Cavan et Lézardrieux (02 96 05 55 55) et auprès de la Centrale de Mobilité des Côtes d'Armor, pour le pôle de Tréguier (0 810 22 22 22).

Service limité à 52 trajets par an et 4 par semaine, par personne.

Liste des entreprises de taxis agréées pour les transports TAXI TILT

-Trégor Ambulance Taxis : 02 96 54 15 15
-Taxi EVANO : 02 96 37 25 04 -Allo Armor Taxi : 02 96 37 07 80 ou 06 11 07 09 86 -Phil Taxi : 06 68 510 240 ou contact@phil-taxi.fr

MOBILI-TILT

Mobili-TILT est un service de transports à la demande à destination des personnes à mobilité réduite titulaires d'une carte d'invalidité à plus de 80% ou ayant plus de 80 ans. Les utilisateurs de fauteuils roulants peuvent être pris en charge par nos véhicules adaptés. L'inscription, obligatoire, se fait directement auprès de LTC en remplissant un dossier. Une fois inscrit, la réservation se fait auprès de la plateforme de relations usagers de LTC au 02 96 05 55 55, au plus tard la veille avant 17h00 et au plus tôt 2 semaines avant le trajet. Il est recommandé de s'y prendre tôt ! Le jour du déplacement, un chauffeur Tilt vient vous chercher avec un véhicule adapté. Compte-tenu de la nature du service, l'horaire est indicatif et peut légèrement varier. Soyez prévoyant et flexible

AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE POUR MINEUR NON ACCOMPAGNE

La loi du 3 juin 2016 a rétabli l'obligation pour un mineur non accompagné de justifier d'une autorisation de sortie de territoire parentale (imprimé CERFA n° 15646*01 accessible sur le site internet servicepublic.fr) Doit être jointe à l'autorisation de sortie copie de la pièce d'identité du signataire.

DUREE DE VALIDITE DES CARTES D'IDENTITE

Le décret n° 201-1188 du 18 décembre 2013 relatif à la durée de validité des cartes d'identité a étendu la durée de 10 à 15 ans applicable aux cartes délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013. Cependant des difficultés sont rapportées par des usagers devant voyager par avion ou bateau, ou se rendre à l'étranger. Par conséquent, le renouvellement est autorisé dès lors que l'utilisateur est en mesure de justifier son intention de voyage.

DEMARCHES EN LIGNE

La Mairie informe de son raccordement au service en ligne pour les démarches d'inscription sur les listes électorales (ILE) et le recensement de citoyen obligatoire (RCO). Pour pouvoir effectuer vos démarches en

ligne, il suffit de créer un compte sur mon.service-public.fr. Liens pour y accéder :

ILE : <https://mdel.mon.service-public.fr/inscription-listes-electorales.html>

RCO : <https://mdel.mon.service-public.fr/recensement-citoyen.html>

PROJET DE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX

Léon Trégor porté par le Syndicat Mixte des Bassins du Haut Léon. Enquête publique du mercredi 3 janvier au vendredi 2 février inclus. Dossier consultable sous format papier en mairie pendant toute la durée de l'enquête et sous format numérique aux adresses suivantes : <http://www.syndicat-haut-leon.fr> ou www.finistere.gouv.fr. Permanence d'un membre de la commission d'enquête à Plestin-les-Grèves le mardi 30 janvier 2018 de 14h à 17h.

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Vous pouvez désormais effectuer la majorité de vos démarches administratives sans vous déplacer (carte d'identité, permis de conduire, certificat d'immatriculation...) sur les sites suivants :
•Site internet du Ministère de l'Intérieur : www.demarches.interieur.gouv.fr
•Site internet : www.service-public.fr
•Site internet de la Préfecture
•Site internet de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés : www.ants.gouv.fr - Si vous ne disposez pas d'un accès internet, vous pouvez toutefois utiliser les points d'accueil numérique mis à votre disposition à la préfecture (Saint-Brieuc) et dans chaque sous-préfecture (Dinan, Guingamp et Lannion).

PERMANENCE CAUE

Conseil Architecture Urbanisme et Environnement des Côtes d'Armor. Dans le cadre de sa mission de conseil aux particuliers, Le CAUE tiendra des permanences les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois à la maison du département de Lannion (n°13 boulevard Louis Guilloux) sur rendez-vous en appelant au 02.96.61.51.97. Toute personne souhaitant avoir des conseils pourra rencontrer l'architecte du CAUE lors de ces permanences. S'il s'agit d'un projet de construction ou de rénovation, il devra se munir de l'extrait du règlement de PLU de la zone dans laquelle se situe son projet ainsi que toutes précisions sur les servitudes auxquelles le projet pourrait être soumis (périmètre monument historique, site classé ou site inscrit...).

PERMANENCE ABF

Le Services Territorial de l'Architecture et du Patrimoine tient une permanence à Lannion à la Maison de l'Etat (Sous-Préfecture) 9 rue Joseph Morand à Lannion le 1^{er} vendredi du Mois sur rendez-vous en appelant le 02.96.60.84.70.

Dans le cas de projets à mener à l'intérieur d'un espace protégé il est par exemple recommandé de consulter ce service en amont qu'il s'agisse d'une construction neuve, d'une modification-restauration, de

la création d'in lotissement ou bien encore d'une enseigne commerciale.

PERMANENCE POINT INFO HABITAT

Vous êtes propriétaires ou locataire ? Vous souhaitez réhabiliter votre logement ou devenir propriétaire ? Les conseillers Habitat du Point Info Habitat vous informent sur toutes vos questions relatives à l'habitat ?

Permanence sur rendez-vous en Mairie de PLESTIN LES GREVES les lundis matin de 9 h 00 à 12 h 00 :

Toutes questions sur le lotissement « Résidence de Pont ar Porthéour »
 S'informer sur les dispositifs financiers
 Faire des travaux d'économie d'énergie.
 Bénéficier d'un accompagnement technique pour votre projet de rénovation.
 Accéder à la propriété. Trouver un terrain à bâtir. S'informer sur la location. Point info habitat 02.96.05.93.50 info.habitat@lannion-tregor.com

ENEDIS

Guide nouvellement paru ayant pour objet la sécurité des installations intérieures. Ce document est accessible à tous sur le site suivant : <http://www.enedis.fr/utiliser-mon-installation-interieure-en-toute-securite> Il fourmille d'informations, à l'heure où la sécurité est au centre des débats, en particuliers concernant les compteurs « Linky » à qui l'on attribue abusivement des départs d'incendies, il est intéressant d'apprendre que sur 33 millions d'installations en France, 7 présentent des risques, 2,3 sont dangereuses et qu'1 incendie sur 4 a pour origine une installation défectueuse.

COURRIER DES ASSOCIATIONS

La mairie reçoit régulièrement les courriers des associations plestinaises ayant leur siège social à la mairie. Ces dernières sont donc invitées à passer de temps en temps en mairie pour en prendre possession.

TAXE DE SÉJOUR 2018

Lannion-Trégor Communauté a décidé d'instaurer la taxe de séjour communautaire au réel pour tous types d'hébergements à compter du 1er janvier 2018. Cette taxe est collectée par l'ensemble des hébergeurs touristique auprès de toute personne qui séjourne une nuit au moins à titre onéreux. La période de perception de cette taxe de séjour sera désormais annuelle soit du 1er janvier au 31 décembre inclus. Elle sera reversée au quadrimestre en respectant le calendrier suivant : janvier à avril pour le 21 mai ; mai à août pour le 21 septembre ; septembre à décembre pour le 21 janvier. Les loueurs seront tenus de reverser la taxe de séjour 3 fois par an et de déclarer le nombre de nuitées effectuées via la plate-forme web : taxe-desejour.lannion-tregor.com, et d'effectuer le paiement de la taxe collectée par carte bancaire ou virement bancaire. A compter du 1er janvier 2018, il ne faudra plus perce-

voir de chèque libellé à l'ordre du trésor public mais libellé en votre nom et reverser la totalité des sommes perçues via la plate-forme. Pour tout renseignement une seule adresse : taxedesejour@lannion-tregor.com, une plaquette d'information est disponible sur la page d'accueil de la plate-forme et en Mairie.

TOURISME

Toute personne qui offre, en location permanente ou saisonnière, une ou plusieurs chambres meublées situées chez l'habitant ou un meublé (villa, appartement ou studio meublé) pour accueillir des touristes doit en faire la déclaration préalable, avec accusé de réception, auprès de la mairie du lieu de l'habitation (art. 24 de la loi de développement et de modernisation des services touristiques). Pour tout renseignement supplémentaire prendre contact avec le service urbanisme.

« LE POUSSE-POUSSE », un jeu d'enfants

Depuis juin 2017, le service enfance jeunesse et le syndicat des Bassins-versants du Léguer s'associent pour vous proposer la mise à disposition d'un engin de désherbage écologique. « Plus besoins de binette, cet outils de désherbage la remplace sans effort. » Le pousse-pousse s'adapte parfaitement à l'entretien des surfaces gravillonnées ou sablées et permet d'éviter l'utilisation de pesticide. Son utilisation est gratuite et accessible à tous. Pour l'utiliser, il vous suffit de réserver auprès de l'accueil périscolaire de Plestin les grèves pendant la période scolaire ou l'ALSH de Kergall pendant les vacances. Pour tous les contacts du Service Enfance Jeunesse – tel : 02 96 35 23 10 ou sur le site internet de la mairie de Plestin les Grèves en cliquant sur l'onglet Enfance Jeunesse et la structure recherchée.

LE DOSSIER MÉDICAL PARTAGÉ (DMP)

facilite votre suivi médical
 Gratuit et confidentiel, le Dossier Médical Partagé (DMP) conserve précieusement vos données de santé en ligne. Il vous permet de les partager avec votre médecin traitant et tous les professionnels de santé qui vous prennent en charge, même à l'hôpital. Le DMP vous permet de partager les informations de santé utiles à votre prise en charge, comme :

- Vos pathologies et allergies éventuelles,
- Vos antécédents (maladies, opérations...),
- Les médicaments que vous prenez,
- Vos données de remboursement de l'Assurance Maladie,(1)
- Vos comptes-rendus d'hospitalisation et de consultation,
- Vos résultats d'examens (radios, analyses biologiques...),
- Et toutes autres informations utiles à votre prise en charge, comme les coordonnées de vos proches à prévenir en cas d'urgence, etc.

C'est vous qui gardez le contrôle de votre Dossier Médical Partagé (DMP)

- Vous pouvez consulter votre Dossier Médical Partagé à tout moment.
- Le Dossier Médical Partagé n'est pas obligatoire et n'a aucun impact sur vos remboursements.
- Vous pouvez ajouter ou masquer un document.
- Les actions réalisées dans votre Dossier Médical Partagé sont tracées : vous y avez accès !
- Vous êtes libre de demander à tout moment la fermeture de votre Dossier Médical Partagé.

LA GENDARMERIE INFORME

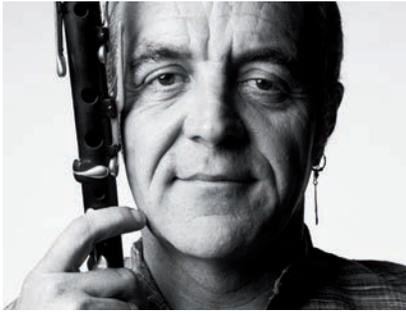
d'une évolution préoccupante du phénomène de vols commis au préjudice des personnes âgées sur le département. Les vols par ruse sont effectués par un ou plusieurs individus. Prétextant la vérification soit de la qualité de l'eau, soit de l'installation électrique et se revendiquant des entreprises nationales distributrices, ils s'introduisent au domicile des victimes pour dérober des bijoux et/ou du numéraire.

CONSIGNES À SUIVRE :

- Ne transportez pas d'importantes sommes d'argent en liquide.
- Faites-vous accompagner par une personne de confiance au moment où vous retirez de l'argent.
- Ne faites jamais entrer des inconnus chez vous. Si c'est un professionnel, il doit avoir pris rendez-vous et vous montrer sa carte. Vous pouvez vérifier son identité auprès de son employeur.
- Si vous êtes victimes d'un vol par ruse et afin d'optimiser les possibilités d'élucidation de ces faits, notez les éléments importants : type de voiture utilisée, couleur, immatriculation, description vestimentaire et physique du ou des individus.
- Ne touchez pas les objets touchés, manipulés ou déplacés par les voleurs, ils pourront faire l'objet d'une expertise par la police technique et scientifique.
- Prévenez très rapidement la GENDARMERIE (brigade locale ou le 17).



Ça bouge à Plestin !



Gaby Kerdoncuff et Jean Luc Thomas se sont associés en 2006 pour créer la compagnie **Hirundo Rustica et le label Hirustica**, implantés depuis toujours dans le Trégor.

Le critère ici, est la musique de musi-

ciens-voyageurs, allant nourrir leurs aventures par des rencontres vers d'autres musiques et d'autres artistes.

« Nous tentons d'ouvrir des fenêtres vers l'extérieur, vers ce monde si vaste, si riche, si précieux et que l'on connaît si peu, en tissant des liens et des partenariats dans le domaine des musiques populaires du monde sur le territoire tant avec des artistes qu'avec des producteurs, des diffuseurs, des médias, des associations, et des institutionnels... ». Depuis l'été 2017, Jean-Luc Thomas a composé et interprète la musique avec Véronique PIRON François Marillier, et Wang Li du dernier spectacle de Bartabas «Ex-Anima» pour le théâtre équestre de Zingaro. Il se produit au fort d'Aubervilliers jusqu'en mars puis partira en tournée avec la troupe.

par Marcel Gendrot, Conseiller municipal

Commerçants & Artisans

La pépinière **BARNHAVEN PRIMROSES** a été reprise par Jodie, la fille de Lynne et David Lawson, et son mari Rob, à Keranguiner.

GAULT & MILLAU 2017-18 :

L'ATELIER DE CHRISTOPHE, petits chefs-d'oeuvre à croquer.

Impossible de lister toutes les créations de Christophe, que l'on peut qualifier d'artiste, tant ses pains, pâtisseries et viennoiseries régaler à la fois la vue, l'odorat ... et le goût ! À partir de farines issues de l'agriculture raisonnée et de matières premières de qualité, son équipe et lui façonnent des pains travaillés sur levain et des grosses miches très appréciées des clients, capables de faire jusqu'à 30 kilomètres pour les gâteaux et chocolats (bonbons, tablettes ...) de la Maison.

ASSURANCES AXA, Olivier LE NUZ,
1 Avenue des Frères LE GALL.

Association **La petite Recyclerie**,
Philippe Richon-Israel, au 79 Avenue des Frères LE GALL.

Le bar tabac - presse **«FACE À LA MER»** sur la Lieue de grève fait désormais LOTO.

Entreprise de **maçonnerie**, **Sébastien LE BRAS**, Fils de Jean-François, à Kernavalen.

LEVRIOÙ E BREZHONEG EVIT AR RE YAOUANK : UR PLISTINAD LOREET

Aet eo ar maout gant Paskal An Intañv, prezidant ar gevredigezh Dañs Treger, da-geñver ar c'honkour danevelloù e brezhoneg aozet da vare « Foar levrioù ar re yaouank bro Montroulez ». An eil gwech dezhañ da dibradañ ar priz kentañ an hini eo. Diwar ar sujed « Sot-pitilh ! » dibabet ar bloaz-mañ gant ar genaozerien « La Baie des Livres » ha KLT en deus skrivet e danevell « N'on ket evel ar re all », un dek pajenn bennaket anezhi, evit brezhonegerien yaouank etre 11 ha 15 vloaz.

Gourc'hemennoù dezhañ !

LITTÉRATURE JEUNESSE EN BRETON : UN PLESTINAIS PRIMÉ

Pascal Lintanf, président de l'association Dañs Treger, a décroché pour la seconde fois le premier prix du concours de nouvelles en breton organisé à l'occasion du « Salon du Livre jeunesse du Pays de Morlaix ». Le thème retenu cette année par les coorganisateur, « La Baie des Livres » et KLT, était « A la folie ! ». La nouvelle d'une dizaine de pages, « N'on ket evel ar re all » (Je ne suis pas comme les autres), s'adresse aux jeunes bretonnants âgés de 11 à 15 ans.

Toutes nos félicitations !



Taxi PHIL

Nous possédons 6 véhicules, dont un Renault Trafic pouvant accueillir 7 personnes, et un véhicule équipé pour transporter les personnes en fauteuil roulant (TPMR). Tous nos véhicules sont conventionnés par la sécurité sociale. Ainsi nous effectuons les transports assis de malades (TAP) et pratiquons le tiers-payant (hospitalisation, consultation, scanner, rayons, chimio, dialyse, kiné...). Nous effectuons des transports scolaire pour les enfants en situations de handicap. Nous effectuons également les transports vers différents centres ou cabinets (Dolto, Trestel, CMP, IME, orthophoniste...). Nous avons obtenu le conventionnement «Taxi Tilt» par LTC depuis le mois d'octobre 2017.





Liste « Vivre et Agir Ensemble à Plestin »

Le gouvernement d'Emmanuel MACRON veut étrangler les petites communes.

La politique mise en place par le gouvernement d'Emmanuel MACRON va inévitablement aboutir à la disparition des petites communes.

Ce gouvernement accélère la fermeture des « Services Publics » (Perceptions, Postes, Gendarmeries, etc.) dans les communes et supprime ses propres services administratifs (Cartes grises, cartes d'identité, services fiscaux etc.) A compter du 1er janvier 2018, il transfère la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI) vers les intercommunalités, sans en donner les moyens, donc ces charges reviendront aux contribuables par une nouvelle taxe appliquée sur les impôts locaux (jusqu'à 40 € par habitant).

L'exonération programmée de la taxe d'habitation pour les ménages va diminuer fortement les recettes fiscales des communes, même si on nous annonce une compensation par l'état à l'euro près.

Comment faire confiance à ce gouvernement, quand dès à présent les dotations de l'état ont été diminuées de + 30 %, et qu'il demande encore un effort supplémentaire aux communes pour 2018 et 2019.

Par ce jeu, l'état gèrera les finances des collectivités locales et sera le seul maître à bord pour fixer les dépenses de fonctionnement des petites communes, qui ne pourront plus assurer l'entretien des routes, des bâtiments communaux, leurs dépenses de fonctionnement et les remboursements des emprunts en cours.

En fait, cette politique participe à la volonté d'éliminer les petites communes en les asphyxiant financièrement et de les forcer à se regrouper pour bénéficier de plus de ressources.

Claude BOZEC, Brigitte PRIGENT et Marcel GENDROT
Courriel : agirpourplestin@gmail.com



Liste «Un Nouvel Avenir pour Plestin»

Le 5 octobre, le tribunal administratif de Rennes a condamné la commune de Plestin à payer 80.000 euros à l'école Notre Dame dans son différend avec l'OGEC. Pour comprendre cette condamnation, il faut revenir sur l'ensemble de ce différend.

Depuis la loi de 1983, une commune doit verser des subventions aux écoles primaires privées. Elle n'est pas obligée d'en verser pour les écoles maternelles, à moins d'avoir signé un contrat. C'est ce qui a été fait à Plestin en 1983 par la municipalité de l'époque. En 1993 le Maire décide sans concertation de ne plus payer de subvention pour l'école maternelle, sans dénoncer le contrat existant.

Devant le refus de la mairie de négocier, l'OGEC (Organisme de Gestion des Ecoles Catholiques) de l'école Notre Dame décide de porter plainte au Tribunal administratif. Celui-ci donne raison à l'OGEC trois fois de suite (2002, 2007, 2009), décision confirmée en appel à chaque fois. En septembre 2011 le Conseil municipal se pourvoit en Cassation qui renvoie en appel, qui condamne la commune à payer 140.000 euros à l'OGEC pour la période 1993-2002.

Mais nous sommes en 2015, et la commune ne verse toujours pas de subvention pour l'école maternelle. Sur l'initiative de l'OGEC, des discussions ont lieu pour essayer de clore ce différend. Il y a là trois sujets à régler :

- 1 - La période 1993-2002 : la commune vient d'être condamnée à payer 140.000 euros
- 2 - La période 2002 - 2015 pour laquelle, réévaluée à l'euro 2015, l'OGEC estime que la commune lui est redevable de 220.000 euros.
- 3 - Un engagement pour l'avenir.

Pour les deux premiers sujets, l'OGEC fait une proposition de règlement amiable : elle demande le paiement des 140.000 euros que le tribunal lui a attribués, mais pour la période 2002-2015, ne demande que 40.000 euros. Lue en Conseil municipal, cette proposition a été refusée sans discussion et le Maire a décidé de retourner en Conseil d'Etat.

De son côté, l'OGEC décide de porter plainte pour non-paiement pour l'école maternelle pour la période 2002-2015. C'est pour cette période que la commune vient d'être condamnée à verser 80.000 euros. Refusant ce règlement, la commune fait appel de cette condamnation.

On peut faire plusieurs remarques à ce sujet :

- 1 - Quelles sont les raisons d'un tel acharnement à vouloir détruire l'école Notre Dame ? Malgré l'évidence de ses torts et les multiples condamnations, la commune refuse de payer.
- 2 - Il faudrait avoir l'honnêteté de faire la somme des frais de dossier et d'avocat réglés en pure perte depuis 1993. Pour le seul dossier pour le Conseil d'Etat en 2011, le Maire avait annoncé lui-même avoir provisionné 4.500 euros. La commune n'a-t-elle pas d'utilisation plus urgente et utile que de payer des avocats ? Car cet argent c'est celui des plestinais.
- 3 - Accepter de reconnaître ses erreurs n'est pas s'abaisser, bien au contraire. Il aurait mieux valu accepter la main tendue il y a deux ans. D'ailleurs le Maire a reconnu que si la commune perd en appel, la somme à payer risque d'être à nouveau augmentée.

Que les enfants soient scolarisés à Notre Dame ou au Penker, les parents sont tous des plestinais qui payent des impôts. Le rôle des élus n'est-il pas de rassembler plutôt que de diviser ?

Jean-François Lemaire, Marie-Elisabeth Bague, Jean Leautey, Isabelle Adam, Bruno Fustec

• • • • •
- Emmanuel LE BRIS - René Léon BUY.

MARIAGE

- 3 juin : Michel TELLIER et Henriette SECCO
- 15 juillet : Yann LE FLEM et Carline CHENARD
- 12 août : Olivier KIRZIN et Alexandrine BELIN
- 19 août : Baptiste MARREC et Maiwenn CHAMPAS
- 16 septembre : Jonathan CREQUY et Sybille LABILLE
- 23 septembre : Laurent MALHERBE et Bénédicte MAHE

NAISSANCE

- 21 juin : Tonino BOETE - 19 août : Soan COCAIGN
- 15 août : Lena MONTALBANO - 24 septembre : Martin FOURNIS
- 6 octobre : Louane TREMEL -
- 16 novembre : Louison GOASDOUE
- 3 décembre : Louane CARN

**état-civil - ganedigezhioù,
marvioù ha dimezhioù**

DÉCÈS

JUIN

Francis LE BRAS - Jeanne RONEL - Louise CILLARD - Yves GEF-FRAY - François LOUEDEC .

JUILLET

Michelle TALEC épouse JARLOT - Françoise JÉZÉQUEL - François LE GALL - Euphrasie SANQUER - André MOAL - Marie Delphine CONNAN veuve LOZACH - Rosalie COADALEN veuve LE PERSON

AOÛT

Jeanne PRIGENT veuve PAGE - Francis EFFLAM - Yvette AUF-FRET veuve MAUPOIL - Catherine LE SCLOTUR veuve LANGLET .

SEPTEMBRE

Michèle QUAIZANT épouse VILMIAIRE - Marguerite HAMON veuve LE SCLOTOUR - Augustin ROPARS.

OCTOBRE

Raymonde LE ROUX veuve MENGUY - Jean MELL - Christian MORAS - Annick AUTRET épouse GEFFROY - Laurent MANAC'H - Louis LE FLOC'H - Marie-Louise LE GALL - Jean-Marc MADE-LAINE - Marie Yvonne LE GUEN.

NOVEMBRE

Louise DUVAL veuve LE QUERNEC - Louise LE PONCIN veuve PIERES - Monique GARION épouse LE DOYEN - Solange GUEGUEN veuve MOMMENS - Francis CORIOU - Yvonne LE CALVEZ veuve KLEINFELDEN - Marie Paule COADALEN épouse LE BALCH

DÉCEMBRE

Jean-François de la CLERGERIE - Marie LE BOURHIS veuve FABRE - Aimé GLORENNEC - Hubert ORY - Daniel DAUVILLIERS

Dans la malle de Cyrille L'Hénoret : portraits de 3 célèbres Plestinais



Né à Louargat en 1869 chez de modestes cultivateurs, **JOSEPH HERPE** fut protégé par un oncle, directeur d'école, qui lui fit faire trois ans d'études. A 18 ans il se retrouve au Havre puis à Paris comme beaucoup de Bretons. En 1905, il se marie et met toutes ses économies à bâtir un hôtel moderne au pied du Grand Rocher à Plestin les Grèves.

Période faste où il fut président fondateur de l'Union Syndicale des Hôteliers de la Côte de Granit, puis conseiller d'administration à la Chambre Nationale de l'Hôtellerie Française et ensuite vice-président fondateur des Syndicats Départementaux d'Initiatives.

En 1925, il fut élu conseiller municipal chargé du tourisme à Plestin.

On lui doit plusieurs initiatives :

- Il a le premier repéré la baie de Saint-Efflam et de Saint-Michel-en-Grève comme lieu touristique et a travaillé pour la prospérité de l'hôtellerie bretonne
- Il a été l'initiateur de l'aérodrome de la grève de Saint-Michel-en-Grève;
- Il a contribué au succès du Gorsedd au Grand Rocher en 1933.

De racine bretonne par ses parents, **YVES TANGUY**, né en 1900, à vécu à Plestin entre 1907 et 1911 chez un parent Nédellec, pharmacien. A 23 ans, le hasard (une visite dans l'atelier de Matisse) l'a poussé à peindre.

Après trois ans de tâtonnements, l'amitié du groupe d'écrivains surréalistes (Jacques Prévert, André Breton, Marcel Duhamel) lui fit chercher dans le rêve une planète nouvelle à explorer, un univers totalement indépendant de la réalité observable.

Pour autant, ce monde imaginaire s'alimentait, entre autre, au souvenir d'une enfance passée sur les grèves de Plestin où il a gardé une fascination pour les fonds marins : traces de vers sur la vase, algues minuscules, coquillages brisés et polis. On peut tenir ce monde totalement fictif, issu des profondeurs de l'être, comme l'une des plus riches, des plus fécondes créations qu'inspire la Bretagne à l'un des siens.

Bien que mort artiste américain en 1955, Yves Tanguy s'est toujours senti Breton. En 1978, le peintre André Masson, très proche de lui, confiait : « Les plages bretonnes où la mer se retire très loin ont été le grain de réalité... inséparable d'un art imaginaire ».

Un fonds d'acquisition régional a permis le retour d'une de ses oeuvres des Etats-Unis au musée de Brest en 1983.

Texte de l'expo : *Annick Boutoullier*



JOSEPH JACOB

est né à Plestin en 1867. Il est fils de Jean Jacob, propriétaire à Sainte Barbe en Plestin. Il se marie en 1901 à Madeleine Houzel native à Hesdin. Il fit ses études à Tréguier puis travailla au ministère des finances. Mobilisé comme trésorier payeur général aux armées, il eut le grade de commandant. Il a toujours été un fervent défenseur de la Bretagne, de sa langue et de son histoire.

En 1919, il a fondé le Cercle Celtique à Paris. Au lendemain de l'armistice, il a joué un rôle de premier plan dans les revendications de la nation bretonne. Reçu par le président Wilson, il lui soumet une requête au nom de la Bretagne considérant que « ses compatriotes ne se sont pas démentis au cours de la tourment qui a convulsé le monde »

Louissette Dagorn

Adjointe en charge des Solidarités

Depuis combien de temps êtes-vous élue à Plestin-les-Grèves ?

Je suis entrée au Conseil municipal en 2008. C'est Jean-Claude Lamandé qui m'a proposé à cette époque de faire partie de cette aventure. Après des premières hésitations, je me suis dit : « Pourquoi pas ! ». En 2014, j'ai choisi de continuer et André Lucas m'a proposé de rentrer au Bureau exécutif de la commune.



Pourquoi cet engagement ?

J'aime particulièrement le contact avec les familles. J'aime aider les gens. Aujourd'hui, pour les personnes vulnérables, les démarches administratives sont de plus en plus complexes. Mon rôle est de les soutenir en lien avec les associations comme le Secours populaire, la Croix-Rouge mais également avec différents acteurs comme le percepteur, la maison du département et les assistantes sociales. Je suis accompagnée au quotidien dans cette tâche par Hélène Saugez, Directrice Générale des Services de la commune, et par Armelle Ollivier qui fait un travail formidable d'accueil des habitants en difficultés. Ma mission est de faciliter l'accès aux droits pour tous.

Aujourd'hui à la retraite, quel est votre parcours professionnel ?

J'ai travaillé de nombreuses années à l'hôpital de Lanion dans les services techniques (lingère, blanchisseuse...). J'ai ensuite rejoint le CCAS de Plestin-les-Grèves comme aide-ménagère jusqu'à ma retraite en 2008. Donner du temps pour les habitants de la commune rejoint mon souci de travailler pour le bien-être des autres.

Et quand vous ne donnez pas du temps pour les autres ?

Je suis très entourée par mes 3 enfants et mes 5 petits-enfants (2 garçons et 3 filles) dont je suis très fière.

*Propos recueillis par Hélène Sablon,
Adjointe en charge de la communication*



Distribution des colis de Noël à nos Aînés.

Quel est le périmètre de votre délégation ?

Je suis adjointe en charge des solidarités, du logement social et des associations caritatives. A ce titre, je suis également membre du CCAS (Comité communal d'Action Sociale), du SIVU et secrétaire du Comité d'entraide. Au niveau de l'intercommunalité, je suis membre du Conseil d'Administration du CIAS (Centre intercommunal d'action sociale). Je participe enfin aux réunions de la commission intercommunale sur la petite enfance, l'enfance et la jeunesse.

Hommage à Francis Coriou

Le 22 novembre ont eu lieu à Plestin les obsèques de Francis Coriou.

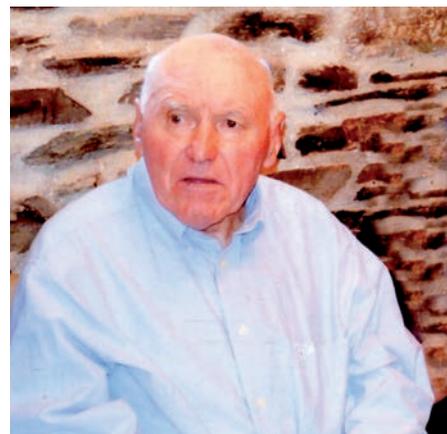
Né à Plestin le 13 septembre 1934, Francis Coriou était d'une famille de cultivateurs. Il reprit d'ailleurs la ferme de ses parents qu'il exploita avec son frère Armand. Pendant son service militaire il servit en Algérie de 1955 à 1957.

Il fut conseiller municipal sous le mandat du maire Monsieur Legrand de 1977 à 1983, puis membre de l'opposition sous le mandat d'André Lucas de 2005 à 2008. Il remplaça Jean-Yves Guillaume comme élu communautaire de 2005 à 2008.

Durant ces périodes il fut plusieurs années Président du Comité des fêtes et participa aux commissions voirie, affaires rurales, finances etc...

Assidu aux réunions, toujours disponible, c'était quelqu'un sur qui on pouvait compter. Très bretonnant, gai, il animait le repas des anciens par ses chansons bretonnes.

Nous remercions Francis pour son dévouement à la commune.



*L'ensemble du Conseil municipal
présente à sa famille ses sincères condoléances.*

L'ARDEUR

20^e PRINTEMPS DES POÈTES

3 - 19 MARS 2018

PRINTEMPS
DES
POÈTES
CENTRE NATIONAL
POUR LA POÉSIE

WWW.PRINTEMPSDESPOETES.COM

solia

la copie privée



CNL

